



Peux ton etre convoque pour ce motif

Par **qualif**, le **21/05/2016** à **15:25**

Bonjour,

Une personne X a porte une plainte calomnieuse contre une autre personne Y
X m'accuse de l'avoir aider a chercher les elements et conseiller sur sa plainte, j'ai donc ete suspecte de l'avoir aider et que j'avais trouvé avec lui des pieces compromettantes ce qui est faux, il a maintenu que je l'avais aidé pendant la confrontation
Il est parti seul deposé plainte, et je n'ai fait aucun courrier joint a sa plainte
Je suis convoqué devant le délégué du procureur comme auteur de plainte calomnieuse, est ce que c'est normal

Merci de vos réponses